

## Jeunes voix pour l'Europe et la démocratie

2024 est entièrement placée sous le signe de l'Europe. Outre les élections européennes en juin, l'année sera marquée par de nombreuses commémorations et par des dates importantes. Les 75 ans du Conseil de l'Europe, les 45 ans de l'élection de la première femme députée européenne, les 30 ans du Comité européen des régions, les 20 ans de l'élargissement de l'UE ou encore les 15 ans du traité de Lis-bonne et du Partenariat oriental de l'UE sont, à un moment où les partis europhobes et le racisme sont en plein essor, des importantes occasions de mettre en avant les acquis de l'Europe, de renforcer notre communauté de valeurs et de contribuer à façonner son avenir.

Depuis sa création, l'Union européenne (UE) a surmonté de nombreuses crises. Celles-ci ont marqué nos sociétés et influencent la manière dont nous abordons les défis actuels. L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) souhaite créer un espace de discussion et soutenir de nouvelles initiatives pour une Europe unie. Il s'agit avant tout de permettre à davantage de jeunes de prendre part aux processus démocratiques ainsi qu'aux élections du Parlement européen à travers leur vote, en tant qu'agents électoraux et/ou en tant que rapporteurs avant et après l'annonce des résultats. Ils doivent prendre conscience de leur rôle et de leur droit à la participation, à la gestion et à l'engagement.

Avec l'appel à projets « Jeunes voix pour l'Europe et la démocratie », l'OFAJ soutient des rencontres franco-allemandes, tri- ou multinationales. Les projets doivent permettre un dialogue équilibré, favoriser l'échange de savoirs et d'expériences et transmettre des compétences interculturelles dans une Europe de la diversité afin d'encourager les jeunes à s'engager activement pour l'Europe.

### 1 Conditions générales

#### 1.1 Objectifs

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges bi-, tri- ou multilatéraux entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes**, adopter de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, encourager la **participation active de tous les jeunes**, inclure ainsi de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets** qui, dans l'idéal, auront un impact durable au niveau local ou régional. En raison des élections européennes, la **résonance** du projet au-delà des groupes participants et **sa visibilité** seront des facteurs très importants.

Un soutien est avant tout apporté à des **projets phares** qui :

- encouragent et mobilisent les jeunes à utiliser leur voix pour l'Europe et à s'engager pour l'Europe ;
- sensibilisent les jeunes au rôle des élections, à l'importance du droit de vote et à l'impact de leur voix qui influencera la politique de l'UE au cours des cinq prochaines années ;

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

- informent sur les questions d'actualité préoccupant les jeunes d'Europe et montrent comment les décisions européennes se reflètent dans notre quotidien ;
- défendent la démocratie et les valeurs de l'Europe dans un contexte de montée du nationalisme et de racisme ;
- luttent contre la désinformation et la manipulation des élections et apprennent à utiliser les médias de manière critique et réfléchie ;
- aident à s'impliquer de manière participative au niveau local, régional, national, européen et même international, et à devenir citoyenne ou citoyen à long terme.

## 1.2 Formats de projet

Le format du projet d'échange franco-allemand ou trinational de jeunes peut être choisi librement :

- **Rencontre en présentiel ;**
- **Format hybride** : préparation, poursuite ou évaluation en ligne de la phase de rencontre en présentiel avec le groupe ;
- **Rencontre numérique** : les participantes et participants échangent, grâce à des outils numériques, avec un ou plusieurs groupes mixtes afin de travailler sur un projet et obtenir des résultats spécifiques ou une production commune. Le contenu de ces rencontres en ligne doit être justifié sur le plan pédagogique ;
- **Format mixte** : une réunion avec des participantes et participants du même pays peut se tenir en parallèle de la rencontre numérique. Ces réunions ne sont possibles que si elles sont associées à une rencontre en ligne qui réunit l'ensemble des participantes et participants du projet. Celle-ci donnerait lieu idéalement à une phase de rencontre en présentiel.

L'OFAJ met à votre disposition des guides et du matériel pédagogique pour la conception de projets de rencontre en [présentiel](#) ou [numérique](#).

## 1.3 Thématiques prioritaires

Les projets éligibles doivent porter au moins sur l'un des thèmes suivants, en mettant toujours l'accent sur les perspectives d'avenir en proposant des solutions :

### 1.3.1 Les institutions européennes, leur fonction et la participation aux processus décisionnels

Le fonctionnement de l'UE fait partie des programmes scolaires actuels, mais quelles sont les autres structures et institutions en Europe ? Comment et quelles sont les influences des institutions européennes sur la vie de nos concitoyens ? De quelle manière agit la coopération européenne et comment la cohésion en Europe peut-elle être renforcée ? Comment expliquer le fonctionnement de l'Europe dans une société de la diversité ? Comment les jeunes peuvent-ils s'engager

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

pour une Europe unie, la solidarité, la démocratie et la paix ? Comment lutter contre l'abstention des jeunes aux élections ? Comment s'a-dresser à celles et ceux qui ne participent normalement pas aux élections ? Comment les jeunes peuvent-ils soutenir les élections européennes et contribuer à façonner l'avenir de l'Europe ? Comment peuvent-ils se faire entendre davantage par les membres du Parlement européen et d'autres institutions ?

### 1.3.2 Changement climatique et protection de l'environnement

Lors d'enquêtes d'opinion, le respect de l'environnement par nos sociétés est apparu comme étant une priorité pour un grand nombre de jeunes d'Europe. Les futures générations ont davantage conscience de l'importance du développement durable. L'OFAJ soutient des projets qui sensibilisent les jeunes à l'environnement. Il encourage des rencontres écoresponsables qui aident à trouver des réponses aux enjeux climatiques. Il s'agit d'évaluer les répercussions sur la politique, l'économie et la société ainsi que de montrer les effets négatifs du réchauffement climatique et des inégalités sociales. Quelles mesures les jeunes considèrent-ils comme nécessaires et prioritaires ? Quels défis et quelles solutions identifient-ils dans les zones rurales et urbaines ? Comment les jeunes peuvent-ils s'engager et agir au quotidien ? Quelle évolution voient-ils dans le domaine des énergies renouvelables et dans les mesures qui soutiennent une indépendance énergétique ? Comment articuler une politique environnementale européenne ?

### 1.3.3 Paix et sécurité

La guerre en Ukraine montre que la paix, la démocratie et l'État de droit ne vont pas de soi en Europe. Bien qu'elle soit perçue comme un modèle d'une coopération régionale, l'UE est menacée par le populisme, le nationalisme et les *fake news*.

Que pensent les jeunes d'Europe de l'utilisation qui est faite de la guerre en tant que moyen politique ? Quel est le rôle de l'UE dans le monde et face aux questions de sécurité globale ? Est-elle garante de la démocratie, des droits humains et de la liberté d'expression et comment peut-on aider à les renforcer ? Quels sont les risques de manipulation et de désinformation en amont des prochaines élections européennes ? Comment limiter la désinformation et les slogans nationalistes ?

### 1.3.4 Intégration européenne et élargissement

Certains pays s'efforcent depuis des années d'adhérer à l'UE, tandis que le Royaume-Uni en est sorti en 2020. En outre, depuis le début de la guerre, l'Ukraine, la Moldavie, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie sont officiellement candidates à l'UE. Quels sont les intérêts de ces adhésions pour l'UE et les pays candidats ? Quelles sont les conditions d'adhésion ? Quels sont les différents scénarios ou les étapes qui semblaient pertinents pour l'élargissement ? Comment accompagner le processus d'élargissement à des pays candidats et quel est l'avenir des partenariats stratégiques ? Quels est le rôle des jeunes dans ce contexte ?

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

### 1.3.5 Justice sociale, économie, éducation et emploi des jeunes

Certains pays de l'UE et candidats à l'adhésion ont été durement touchés par la crise économique, la pandémie du Covid-19 et l'inflation due à la guerre et à la pénurie d'énergie. Comment assurer la sécurité sociale de tous et surmonter les inégalités sociales et économiques? Comment créer des perspectives pour les jeunes en apprentissage, en études et en activité professionnelle, sans mettre un terme à la « fuite des cerveaux »? Comment saisir des opportunités et relever les défis du marché unique européen?

*Pour de nombreux thèmes, le sport, l'art et la culture en général se prêtent à la transmission et à la présentation de contenus. Il existe pour cela différentes méthodes d'éducation non formelle et d'échanges internationaux de jeunes. Grâce à leurs propres approches méthodologiques, les thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles à tous les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité. Laissez donc parler votre créativité!*

## 2 Critères de financement

### 2.1 Porteurs de projet et partenaires

Conformément aux Directives de l'OFAJ, les associations à but non lucratif, les comités de jumelage, les collectivités locales ou régionales, les organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ou les actrices et acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport peuvent déposer une demande de subvention. Les porteurs de projets peuvent également être des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel.

En plus du porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation d'un autre pays peut être impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet. Pour des raisons juridiques, la candidature peut uniquement être déposée par une structure établie en France ou en Allemagne.

L'implication des jeunes dans l'élaboration de la candidature, le développement et la mise en œuvre du projet est prise en considération lors de la sélection.

### 2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans constituent le groupe cible des projets. Les rencontres s'adressent aux enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle. L'OFAJ encourage

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

particulièrement la participation de jeunes ayant moins d'opportunités et de jeunes réfugiés<sup>1</sup>.

Le groupe doit être constitué de manière paritaire pour que le nombre de participantes et participants de chaque pays soit équilibré. La rencontre peut accueillir un maximum de 70 personnes, en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur l'équilibre entre les participantes et participants ou le nombre d'accompagnatrices et d'accompagnateurs, veuillez consulter les Directives de l'OFAJ.

### 2.3 Lieu et durée du projet

Les candidatures doivent être soumises pour chaque phase de rencontre et ne sont valables que pour les échanges qui se déroulent du **1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> septembre 2024**. Une date fixe de début et de fin doit être spécifiée afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

### 2.4 Autres pays partenaires

Sont éligibles tous les pays membres de l'UE (Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède), les pays candidats à l'UE suivant (Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Géorgie, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro, Serbie et Ukraine) ainsi que le Kosovo.

Les projets multilatéraux (subventionnement de plus de trois pays participants) ne sont possibles que dans des cas exceptionnels, justifiés en termes de contenu. Ils nécessitent une référence thématique, régionale, géographique et/ou historique.

### 2.5 Critères pédagogiques et obligations

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Il est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel et/ou des phases de projet numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Thème de l'échange** : au moins l'une des thématiques prioritaires doit être abordée. Le projet, le thème et le programme de l'échange doivent avoir un lien fort avec l'Europe.

<sup>1</sup> Terminologie officielle de la Commission européenne. Vous trouverez une définition de ce groupe dans [le glossaire des nouvelles Directives](#).

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser au thème, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes internationaux;
- **Participation** : le groupe devra être activement impliqué dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats ;
- **Résonance** : le projet doit produire un résultat concret<sup>2</sup>, de préférence durable, et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants ;
- **Créativité et innovation** : encourager de nouvelles approches et méthodes, par exemple en ce qui concerne les rencontres numériques ou la promotion de la créativité.
- **Diversité** : inclure et atteindre davantage les jeunes qui ont un accès limité ou inexistant aux offres de mobilité ;
- **Protection de l'environnement et du climat** : dans quelle mesure cette proposition de projet prend-elle en compte, ou contribue-t-elle à la protection de l'environnement (écoresponsabilité, réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ou promotion de l'engagement pour la protection de l'environnement)? [Dekarbo](#) vous aidera !
- **Atteinte des objectifs de développement durable (ODD)** : en quoi ce projet soutient-il un ou plusieurs des 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#) ?
- **Utilisation critique des médias** : le projet sensibilise à la question de la désinformation. Il encourage les participantes et participants à se construire leur propre avis et à développer leur esprit critique en leur demandant de varier leurs sources d'information ;
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : la rencontre doit garantir une place adéquate à toutes les langues représentées. L'[animation linguistique](#) et le recours à une animatrice ou un animateur-interprète peuvent y aider. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication ;
- **Communication et visibilité** : prévoir une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Elle doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération, des services culturels des ambassades et des consulats et auprès de rédactions ou institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et son logo doit figurer sur les supports de communication. Le [kit de communication de l'OFAJ](#) peut vous aider.

### 3 Subvention

L'OFAJ subventionne conformément à ses [Directives](#). La subvention peut s'élever à un **maximum de 30 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée, du nombre de participantes et participants impliqués et du type de projet réalisé. Il est nécessaire d'apporter **des fonds propres en plus de la subvention** et de chercher des **apports financiers tiers**. Un financement complémentaire avec des fonds d'Erasmus+, des fondations et d'autres budgets publics est possible.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

<sup>2</sup> Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

Les projets qui bénéficient déjà d'une subvention de l'OFAJ ne peuvent pas être pris en compte dans le cadre de cet appel à projets.

En ce qui concerne les coûts éligibles et non éligibles, nous vous renvoyons aux pages 10 et 11 des Directives de l'OFAJ. La prise en charge proportionnelle des frais de personnel liés au projet est possible.

60 % de la subvention seront versés au plus tard deux semaines avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation. Celui-ci doit être communiqué le plus rapidement possible et au plus tard deux mois après la fin du projet (p. 14 des Directives).

#### 4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet par le porteur de projet français ou allemand avant le **20 mars 2024** en remplissant le [formulaire de candidature en ligne](#) dédié. Les phases de projet qui auront lieu en 2025 ne peuvent pas être prises en compte pour les fonds du budget de soutien 2024.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à [europa@ofaj.org](mailto:europa@ofaj.org)**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'une **version provisoire du programme**. Des informations supplémentaires peuvent être ajoutées au mail. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le statut de leur association. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer celle-ci de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

#### 5 Décompte d'utilisation et évaluation

La preuve d'utilisation doit être envoyée le plus rapidement possible et au plus tard 2 mois après la fin de la phase de rencontre, accompagnée des [documents](#) suivants :

- [Formulaire de décompte](#) dûment rempli et signé ;
- Programme détaillé ;
- Liste des participantes et participants ([FR](#), [DE](#), [EN](#)) dûment remplie et signée ;
- [Liste des justificatifs](#) remplie et signée ;
- Justificatifs concernant la communication menée autour du projet.

#### 6 Contact

[europa@ofaj.org](mailto:europa@ofaj.org)

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)